

Règlement Particulier

Tournoi Les Rioz'tomnales 2026

ARTICLE 1 – Règlement Général des Compétitions

Ce tournoi est ouvert à toutes les licenciées et tous les licenciés de la FFBaD. Il se déroulera selon le « Règlement Général des Compétitions » de la Fédération Française de Badminton. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués. La zone d'invitation géographique s'étend à toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

ARTICLE 2 – Acceptation

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre est désigné par le Comité d'Organisation. La compétition est placée sous l'autorité de TOITOT Marceau, juge arbitre principal. Celui-ci pourra désigner un adjoint le jour de la compétition.

Le Juge Arbitre principal a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Le GEO de la compétition est BASILE Arthur.

ARTICLE 3 – Tableaux, Catégories, Séries

Le tournoi est ouvert aux catégories Seniors.

Les joueurs des catégories Minimes, Cadets, Juniors et Vétérans pourront s'inscrire en Seniors.

Les disciplines sont les suivantes : double homme, double dame et double mixte.

Les séries seront constituées en fonction des CPPH au jour du CPPH retenu, afin d'optimiser le nombre de matchs par joueur, pour les classements suivants : R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12, NC.

Les joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux.

Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix ».

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité après l'accord du Juge Arbitre.

ARTICLE 4 – Mode de Compétition

Les matchs sont disputés en poules avec 2 sortants par poule ou en poule unique.

Les têtes de séries seront désignées par le Comité d'Organisation et le Juge-Arbitre au CPPH.

Le CPPH retenu pour le tirage au sort sera celui des joueurs à la date du 15 octobre 2026. La

compétition se joue selon les règles et recommandations éditées par la FFBad et le présent règlement. Dorénavant, un match est remporté au meilleur des 3 sets en 15 points. Toute contestation sera examinée par le juge-arbitre. Il est précisé que la tenue des joueurs est libre, dans la mesure des limites fixées par la fédération.

ARTICLE 5 – Inscriptions

Le montant des inscriptions pour les seniors est de :

- 15 euros pour 1 tableau ;
- 20 euros pour 2 tableaux ;

Les inscriptions se feront via Badnet.

Les règlements pourront être faits via Badnet / Ebad La date limite d'inscription est le jeudi 11 octobre 2026.

Seuls les 190 premiers inscrits seront retenus, dans l'ordre chronologique de réception des inscriptions.

Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit d'examiner et de retenir exceptionnellement toute inscription tardive dans l'intérêt du tournoi.

Le tirage au sort sera effectué le 18 octobre 2026. Les joueurs devront impérativement être licenciés le 15 octobre 2026 au plus tard, jour de prise en compte du CPPH, sans quoi l'inscription ne sera pas prise en compte.

Les joueurs figurant sur liste d'attente et n'ayant pas été retenus seront remboursés de leur inscription.

ARTICLE 6 – Annulation

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (Certificat médical, attestation de l'employeur...).

ARTICLE 7 – Volants

Le volant officiel de référence sera le Trinisport - TR3 pour toutes les séries : il sera vendu dans la salle le week-end du tournoi au tarif pratiqué par notre partenaire. Il devra être utilisé par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Le partage des volants se fera de façon égale entre les 2 paires.

Les volants sont à la charge des joueurs sauf pour les finales où ils seront fournis par l'organisateur.

ARTICLE 8 – Pointage

Tout joueur devra se faire pointer à la table d'accueil, au moins 30 minutes avant le début de son premier match.

ARTICLE 9 – Arbitrage

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Néanmoins sur demande des joueurs auprès de la table de marque, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi par le Juge-Arbitre.

ARTICLE 10 – Horaires et échancier

Les tableaux de doubles hommes et doubles dames se joueront entièrement le samedi 24 octobre 2026 à partir de 8h00.

Les tableaux du double mixte se joueront entièrement le dimanche 25 octobre 2026 à partir de 8h00.

L'accueil des participants se fera à partir de 7h30 sur tout le week-end. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif.

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre pour le bon déroulement du tournoi. Les joueurs souhaitant quitter momentanément le gymnase doivent informer le Juge-Arbitre et devront être de retour à l'heure fixée par le Juge-Arbitre sous peine de disqualification à l'appel de leur match.

ARTICLE 11 – Échauffement, prise de contact avec le terrain et Temps de Repos

A l'annonce de leurs noms du match concerné, les joueurs ont 3 minutes maximum pour venir chercher la feuille de match à la table de marque, s'échauffer, prendre contact avec le terrain, tester les volants et débiter le match.

A la fin de la rencontre, le score devra être enregistré sur la tablette présente à la table de marque, immédiatement après la fin du match. Le temps de repos minimum entre 2 matchs est fixé à 20 minutes.

ARTICLE 12 – Règlement Particulier par rapport à la Salle

Tout volant touchant le plafond, la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté "let" au service dans la limite de deux essais, et faute en cours de l'échange. Toutefois, si l'élément est difficilement perceptible (ex: filin de panneau de baskets etc...) le volant sera annoncé "let" à tout moment.

ARTICLE 13 – Dispositions Particulières par rapport à la Salle

Les joueurs en repos devront dans la mesure du possible s'installer dans les gradins. Les non participants à la compétition devront se tenir dans les gradins.

Il est interdit de manger et de boire en dehors des gradins et de la buvette durant la compétition.

ARTICLE 14 – Pertes et Vols

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'objet, détériorations ou autres incidents.

ARTICLE 15 – Code de Conduite

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.

Tous ces documents seront affichés dans la salle.

*Arthur BASILE GEO – TOURNOI LES
RIOZ'TOMNALES 2026*